

APPEL A PROJETS
Programme de Développement Rural
de La Réunion 2014-2020

Sous Mesure 16.7 : Aide à la mise en œuvre de stratégies autres que celles de développement local menées par les acteurs locaux

Type Opération 16.7.1 Animation territoriale et approche collective du développement des Hauts

INFORMATION DU 23/01/2019

Référence réglementaire	Programme de développement Rural de La Réunion 2014-2020
Mesure concernée	Mesure 16 : Coopération
Sous-mesure :	16.7 Aide à la mise en œuvre de stratégies autres que celles de développement local menées par les acteurs locaux
Type d'opération	16.7.1 Animation territoriale et approche collective du développement des hauts
Numéro référence	PDR-Réunion – AP 2018 -16.7 – 1 - MSAP
Date de lancement de l'appel à projets	Vendredi 20 juillet 2018
Date de clôture	Lundi 17 septembre 2018, 12 h (midi)

Période de réalisation des projets

Conformément au Programme de Développement Rural de la Réunion 2014-2020, les projets financés au titre du « Type Opération 16.7.1 » doivent obligatoirement s'établir sur une période minimale de 3 ans **et non 3 ans maximum comme le précisait le cahier des charges de l'appel à projet au paragraphe 8 (« période de réalisation des projets »)**

Des compléments à la candidature pourront donc être demandés par le service instructeur aux candidats qui ont déposé leur dossier avant le 17/09/2018 afin de respecter ces conditions d'admissibilité.